



L'Égalité



DE ROUBAIX-TOURCOING

Déséquilibre Économique

Loucheur & Jouhaux

D'après Loucheur, la crise économique est facile à conjurer. Il s'agit seulement d'en connaître les causes. Nationalement, les voici. Primo, par suite de la vie trop chère, raréfaction des achats. Une bonne journée de propagande chez les consommateurs et tout le monde court, videra les magasins. Secundo, abondance de stocks qui devraient s'écouler à la baisse ce que les propriétaires de stocks ne veulent admettre. Un simple appel au devoir patriotique et les stocks seront cédés gratis le lendemain. Tertio, importation de produits venant de pays à devises mauvaises sans que la réciprocité sacrifie jouer pour nos natiachandises. Loucheur n'indique pas le remède pour ce chapitre. Peut-être songe-t-il à consentir des parts d'argent aux nations préciées. Ne serait-ce pas aviser l'accord de Spa qui lui-même, Loucheur, a combatu, probablement parce qu'il avait été signé par un autre ? Internationalement, absence totale de mesures financières pouvant soutenir et améliorer notre change.

Nous sommes loin de l'hymne à la production et des attaques contre la journée de huit heures. Loucheur fait à sa manière le procès de la politique intérieure de nos commerçants et de nos industries. Quant à la politique extérieure, voiez traité de Versailles engagements clémentistes et reniements de nos ex-alliés. Tromper n'est pas jouer, dit l'ancien ministre de la Victoire à la Pyrrhus. Ne fut-il pas le premier à laisser sacrifier les droits de la France par la cupidité des autres nations ?

A la blétrie trop simple pour ne pas être commandée sur mesure, aux mares stagnantes nationales de Loucheur et à son accord en ultimatum de la Société des Nations, opposons la thèse de Jouhaux. Pour celui-ci, la crise est générale. Ses causes doivent être déterminées ainsi qu'elles existent en réalité, c'est-à-dire pour tous les pays. Une seule phrase détermine d'une façon précise et terrible le problème : « L'économie mondiale ne fonctionne qu'au jour le jour et de façon précaire ». La guerre a liquidé les stocks de garantie et empêché la reconstitution des courants normaux d'échange. La Guerre a tué la récupération ou la production des matières premières, de la manque de matériaux, de combustible et autres nécessités. La Guerre a désorganisé les moyens de transports si bien que la France possède plus de tonnage marchand qu'en 1914 pour en obtenir moins de rendement. La Guerre a supprimé des millions de bras, ce qui diminue d'autant les « forces-travail ». La Guerre a ruiné des pays comme l'Autriche, comme la Tchécoslovaquie, comme la Russie qui ne peuvent rien acheter parce que leur monnaie est dépréciée et qui sont obligés de recourir au « troc » des produits. La Guerre a dévasté des départements entiers qui étaient des sources vérifiables de richesses. La Guerre toujoura la Guerre que nous avons faite pour d'autres !

Le problème est vaste d'envergure, il ne peut admettre des solutions de détails. Regarder la situation présente ainsi que la tempête Loucheur équivaut à vouloir la perpétuer. Le Secrétaire-Général de la C. G. T. a le courage de dire toute la vérité, de projeter sur le mal la lumière désirée et de déterminer ses responsabilités devant les moyens à prendre pour enrayer ce mal. Aussi veut-il donner par le Conseil Economique du Travail les mesures propres à dégager le monde de la ruine et de la misère épouvantable qui succéderont à la catastrophe. Il suffit simplement de lire les thèses Loucheur et Jouhaux pour savoir aussi qu'il est la plus entière et la plus sérieuse.

Pour ma part, je laisse à Loucheur le soin de parler une fois de plus aux nefs de ce bas-monde. Ils n'ont que ce qu'elles méritent. D'un autre côté, je serai le dernier à reprocher à Jouhaux d'avoir conscience de ce qu'il veut faire, et je reconnaissais que l'étude du déséquilibre actuel doit être notre première et principale préoccupation.

La reconnaissances comme thèse de documentation révolutionnaire, mais non comme possibilité de collaboration salutaire. Nous ne devons pas oublier que par le déséquilibre économique viendra le « bienfaissant événement » cher à Daudet, événement bienfaisant en ce sens qu'il doit nous trouver prêts tant en profondeur qu'en durée, « ce qui permettra de libérer brusquement le monde entier de l'étreinte mortelle qui le tenuille et qui l'étrangle ».

Henri LAURIDAN.

Secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord.

Le problème des Réparations

Paris, 11 décembre. — Samedi matin à 10 h, à la présidence du Conseil, une importante conférence qui a réuni autour de M. Georges Leygues, les ministres dont les départements sont intéressés dans la question des réparations, c'est-à-dire MM. François Maréchal, ministre des finances ; Ogier, ministre des travaux publics (division de charbon). Aux ministres s'était joint M. Louis Dubois, président de la commission des réparations.

Saint-Etienne, 11 décembre. — Le syndicaliste Léveque accusé d'avoir placé, le 10 mai 1912, une déclaration de Chedid sur la tête de ferme près de Villars, est comparu devant les assises de la Loire.

Après de longs débats où le dénonciateur Grange a maintenu ses accusations, et où de nombreux témoins ont garanti l'honnêteté de Léveque, le jury a rapporté un verdict inappréciable.

À la suite d'une nouvelle délibération le jury est revenu avec un verdict négatif en ce qu'il a déclaré que Léveque n'a pas affirmé qu'il détention d'explosifs.

Le cour de cassation a condamné Léveque et Hardot qui avaient remis les cartouches à son co-accusé, à deux ans de prison et 50 francs d'amende.

La Terre tremble et tue en Albanie

Tepelini et tous les villages de la Région sont détruits.
Il y a plus de 200 morts et 15.000 personnes sont sans abri.

Rome, 11 décembre. — Le « Tempo » rapporte une dépêche de Valona annonçant qu'un violent tremblement de terre a détruit tous les villages de la région de Tepelini. La ville de Tepelini serait entièrement rasée. Il y a plus de 200 morts et 15.000 personnes sont sans abri. Les secousses continuent.

Vers la liberté complète du commerce du charbon

LE MINISTRE L'ANNONCE POUR FEVRIER

Paris, 11 décembre. — On a demandé à M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, quelles mesures le gouvernement songeait à prendre, pour provoquer une baisse rapide du prix du charbon.

Le ministre s'est nettement déclaré partisan du retour progressif au régime de liberté. Il a notamment rappelé qu'il avait réuni, voici plus de quinze jours, le comité consultatif des charbons, avec mission de lui présenter au plus vite, une formule répondant à cette double

1. Que faire pour arriver à la liberté du commerce du charbon ?
2. Par quelles étapes successives convient-il de passer jusqu'à la liberté complète ?

M. Le Trocquer, d'autre part, a, par décret, provoqué une baisse de 2 francs sur le charbon industriel et un autre de 5 francs également.

Le ministre a déclaré qu'il avait été signé par un autre ? Internationalement, absence totale de mesures financières pouvant soutenir et améliorer notre change.

Nous sommes loin de l'hymne à la production et des attaques contre la journée de huit heures. Loucheur fait à sa manière le procès de la politique intérieure de nos commerçants et de nos industries. Quant à la politique extérieure, voiez traité de Versailles engagements clémentistes et reniements de nos ex-alliés. Tromper n'est pas jouer, dit l'ancien ministre de la Victoire à la Pyrrhus. Ne fut-il pas le premier à laisser sacrifier les droits de la France par la cupidité des autres nations ?

A la blétrie trop simple pour ne pas être commandée sur mesure, aux mares stagnantes nationales de Loucheur et à son accord en ultimatum de la Société des Nations, opposons la thèse de Jouhaux. Pour celui-ci, la crise est générale. Ses causes doivent être déterminées ainsi qu'elles existent en réalité, c'est-à-dire pour tous les pays. Une seule phrase détermine d'une façon précise et terrible le problème : « L'économie mondiale ne fonctionne qu'au jour le jour et de façon précaire ». La guerre a liquidé les stocks de garantie et empêché la reconstitution des courants normaux d'échange. La guerre a tué la récupération ou la production des matières premières, de la manque de matériaux, de combustible et autres nécessités. La guerre a désorganisé les moyens de transports si bien que la France possède plus de tonnage marchand qu'en 1914 pour en obtenir moins de rendement. La guerre a supprimé des millions de bras, ce qui diminue d'autant les « forces-travail ». La guerre a ruiné des pays comme l'Autriche, comme la Tchécoslovaquie, comme la Russie qui ne peuvent rien acheter parce que leur monnaie est dépréciée et qui sont obligés de recourir au « troc » des produits. La guerre a dévasté des départements entiers qui étaient des sources vérifiables de richesses. La guerre toujoura la guerre que nous avons faite pour d'autres !

Le problème est vaste d'envergure, il ne peut admettre des solutions de détails. Regarder la situation présente ainsi que la tempête Loucheur équivaut à vouloir la perpétuer. Le Secrétaire-Général de la C. G. T. a le courage de dire toute la vérité, de projeter sur le mal la lumière désirée et de déterminer ses responsabilités devant les moyens à prendre pour enrayer ce mal. Aussi veut-il donner par le Conseil Economique du Travail les mesures propres à dégager le monde de la ruine et de la misère épouvantable qui succéderont à la catastrophe. Il suffit simplement de lire les thèses Loucheur et Jouhaux pour savoir aussi qu'il est la plus entière et la plus sérieuse.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Une double élection législative va avoir lieu à Paris

IL S'AGIT DE REMPLACER LAUCHE ET M. MILLERAND

Paris, 11 décembre. — Le Comité exécutif de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre, présidé par MM. Girod, Pasquier et Poitevin, chef du cabinet militaire du général Penet, a été déclaré illégal par la Cour de cassation.

Or, ce soir, la police laisse entendre que M. Frezouls aurait été vu à Marseille ou dans les environs.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.

Le général Penet a assuré les délégués qu'il allait saisir immédiatement le ministre de la guerre de leurs désiderats.